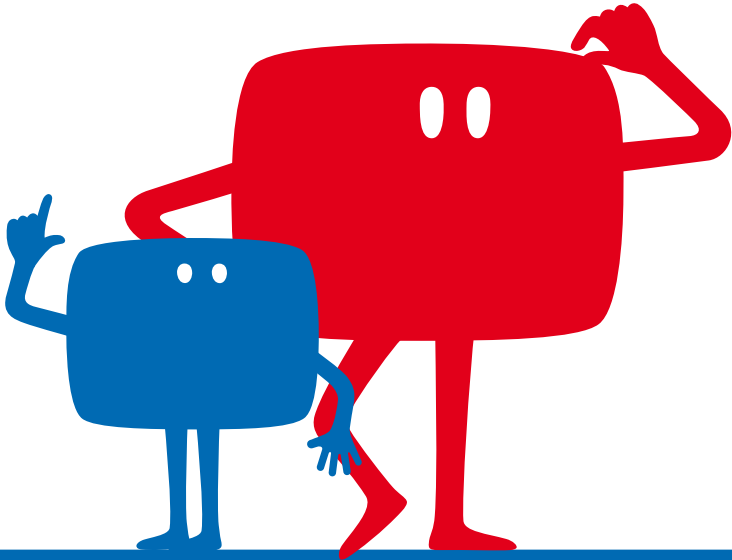


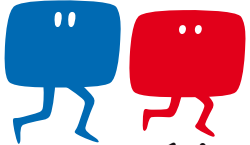


J'habite
une maison

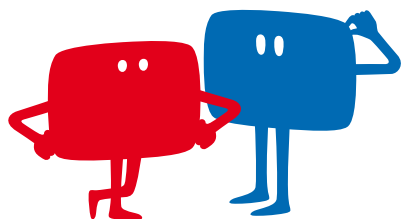


**La Champagne-Ardenne passe
au tout numérique
le 28 septembre 2010!**

**Suis-je concerné(e)?
Que dois-je faire?**



tous au numérique!



Madame, Monsieur,

La France passe à la télé tout numérique, région par région.
Dans votre région, ce sera le 28 septembre 2010.

Qu'est-ce que cela signifie ? Dans la nuit du 27 au 28 septembre, tous les émetteurs seront éteints : seuls les émetteurs numériques seront rallumés le 28 septembre. Après cette date, tous vos postes de télévision devront être compatibles avec un mode de réception numérique, sinon vous ne recevrez plus la télé !

Pourquoi fait-on cela ? Le passage à la télé tout numérique libère des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes, diffuser plus de chaînes en haute définition (HD) ou encore généraliser l'accès à Internet mobile sur le territoire.

Vous habitez dans une maison et vous recevez la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure ? Vous êtes directement concerné(e). Ce guide a été réalisé pour répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser et vous permettre ainsi de passer facilement à la télé tout numérique. Grâce à sa table des matières, vous accéderez directement aux informations qui vous intéressent.

Bonne lecture,

Eve-Lise Blanc-Deleuze

N. B. : Les émetteurs ne suivent pas les frontières administratives. Selon l'émetteur dont vous dépendez et/ou l'orientation de votre antenne, il se peut que vous receviez le guide d'une autre région ou que vous le receviez deux fois.

1. Ce que je dois faire dépend de mon mode de réception de la télévision.

- Je reçois la télé par une parabole. 4
- Je reçois la télé par l'ADSL. 5
- Je reçois la télé par le câble. 6
- Je reçois la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure. 6

2. Je reçois la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure. Je suis directement concerné(e) par le passage à la télé numérique.

- Je reçois uniquement les 6 chaînes analogiques ou moins. 7
- Je reçois déjà la TNT. 8
- Après le passage, je recherche et mémorise les nouvelles fréquences des chaînes. 9

3. Si je dois m'équiper.

- Les modes de réception numérique disponibles varient selon mon lieu de résidence. 15
- Pour recevoir la TNT via l'antenne râteau, quel équipement choisir ? 19

4. Quelles sont les aides ?

- Les aides financières. 23
- L'assistance technique. 26

1. Ce que je dois faire dépend de mon mode de réception de la télévision.

Je reçois la télé par une parabole.

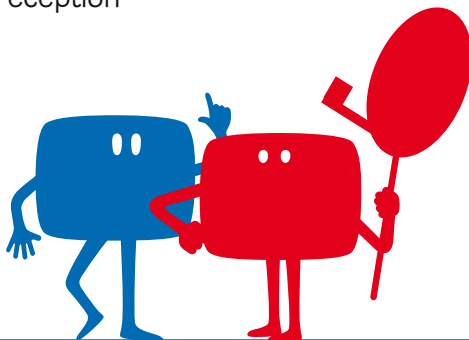
Je reçois déjà les 19 chaînes de la TNT et/ou je suis abonné(e) à une offre payante.

Je n'ai rien à faire.

Je suis déjà équipé(e) et je continuerai à recevoir la télé numérique après le passage de ma région au tout numérique.

Si j'ai plusieurs postes,

je vérifie que chacun d'eux est relié à la parabole et équipé d'un adaptateur satellite TNT ou j'étends mon abonnement à tous ces autres postes. Sinon, je les équipe d'un autre mode de réception numérique (voir pages 15 à 22 "Si je dois m'équiper").



À SAVOIR POUR OBTENIR LES CHAÎNES GRATUITES DE LA TNT SUR MA PARABOLE : si ma parabole est orientée vers le satellite AB3, j'équipe mes téléviseurs d'un adaptateur Fransat ; si ma parabole est orientée vers le satellite Astra, d'un adaptateur TNTSat.

Je reçois uniquement les 6 chaînes historiques*.

Ma parabole est sans doute orientée vers le satellite AB3.

Je ne suis pas équipé(e) d'un mode de réception numérique. Je continuerai, encore quelques mois, à recevoir les 6 chaînes historiques.

Mais je devrai m'équiper impérativement avant fin 2011, car la diffusion des 6 chaînes analogiques sur le satellite AB3 s'arrêtera le 30 novembre 2011.

Pourquoi attendre? Je m'équipe d'un adaptateur Fransat, sans changer l'orientation de ma parabole, ou d'un adaptateur TNTSat, en réorientant ma parabole vers le satellite Astra. Je recevrai immédiatement les 19 chaînes gratuites de la TNT. Je peux aussi opter pour une offre payante.

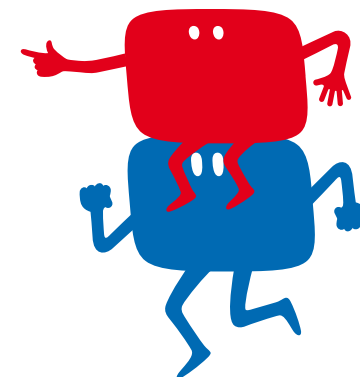
J'ai plusieurs postes de télévision, je vérifie que chacun d'eux est muni d'un mode de réception numérique.

* TF1, France2, France3, Canal+ (en clair), France5 / Arte sur le même canal et M6.

Je reçois la télé par l'ADSL.

Je suis déjà équipé(e) pour la télé tout numérique.

Je vérifie qu'aucun de mes postes n'est relié à une antenne râteau ou une antenne intérieure. Si tel est le cas, voir pages 7 à 14 "Je reçois la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure".



Je reçois la télé par le câble.

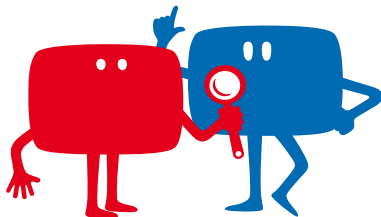
Avec abonnement

Je reçois déjà les chaînes gratuites de la TNT.

Je suis déjà équipé(e) et je continuerai à recevoir les programmes sans changement après le passage à la télé tout numérique.

J'ai plusieurs postes de télévision,

je contacte mon opérateur pour étendre l'abonnement à l'ensemble de mes postes ou je vérifie que chacun d'eux est équipé d'un mode de réception numérique.



Sans abonnement

Je reçois la télé par le « service antenne ».

Dans mon lotissement, j'ai accès aux 6 chaînes historiques plus, éventuellement, 2 ou 3 chaînes complémentaires. Je continuerai à les recevoir après le passage. Mais je peux aussi m'équiper d'un mode de réception numérique.

Je contacte mon opérateur pour vérifier auprès de lui comment obtenir les chaînes gratuites de la TNT.

Je reçois la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure.

Ce guide a été fait pour moi.

Je vais vérifier chacun de mes postes relié à mon antenne râteau ou à mon antenne intérieure.

2. Je reçois la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure.

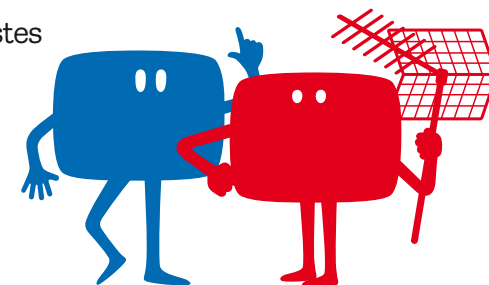
Je suis directement concerné(e) par le passage à la télé tout numérique.

Je reçois uniquement les 6 chaînes analogiques ou moins.

Avant le passage, je dois impérativement m'équiper d'un mode de réception numérique.

Je vois défiler un bandeau d'information

me demandant de passer au numérique sur tous les postes que je dois adapter. Tant que je verrai défiler ce bandeau, je ne serai pas passé(e) au numérique (voir pages 15 à 22 "Si je dois m'équiper"). Dès que j'aurai installé un mode de réception numérique sur le poste concerné, le bandeau disparaîtra.



Après le passage, je recherche et mémorise les nouvelles fréquences des chaînes.

Je le fais sur tous les postes reliés à l'antenne râteau

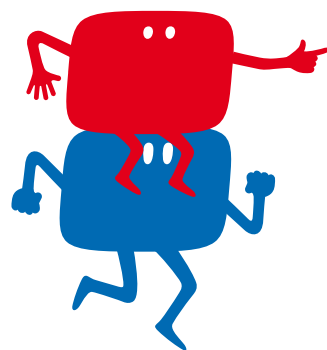
ou à l'antenne intérieure (voir pages 9 à 14 "Après le passage, je recherche et mémorise les nouvelles fréquences des chaînes").

Je reçois déjà la TNT.

Je reçois les 19 chaînes de la TNT gratuitement ou par abonnement.

Je suis déjà équipé(e), mais je vérifie que tous mes postes de télévision sont équipés d'un mode de réception numérique. Si ce n'est pas le cas, je les équipe (voir pages 15 à 22 "Si je dois m'équiper").

Après le passage, je recherche et mémorise les nouvelles fréquences des chaînes sur tous mes postes (voir pages 9 à 14 "Après le passage, je recherche et mémorise les nouvelles fréquences des chaînes").



Je suis abonné(e) à Canal+ analogique.

Je dois changer de décodeur.

Je contacte le service clients de Canal+* pour recevoir gratuitement mon décodeur numérique. Je recevrai Canal+ en qualité numérique plus les 19 chaînes gratuites de la TNT.

* Au 0891 39 40 00 (0,23 €/min), du lundi au samedi de 8 h à 22 h ou sur www.canalplusnumerique.fr

Après le passage, je recherche et mémorise les nouvelles fréquences des chaînes.

Que va-t-il se passer ?

Dans la nuit du 27 au 28 septembre, tous les émetteurs (analogiques et numériques) vont s'arrêter. Seuls les émetteurs numériques seront rallumés.

Les émetteurs principaux de Mézières Sury, Troyes Les Riceys, Reims Hautvillers et Chaumont Chalindrey qui couvrent la majeure partie de la population de la région Champagne-Ardenne seront remis en service en priorité.

Les émetteurs du réseau secondaire seront rallumés progressivement.

Tant que l'émetteur dont je dépends ne sera pas rallumé, je serai temporairement privé(e) de télé.

Pourquoi faire cette recherche ?

Certaines chaînes de la TNT vont changer de fréquence après le passage pour améliorer leur couverture. Si je ne lance pas une nouvelle recherche, je les perdrai. Je fais cette recherche sur chacun des postes reliés à l'antenne râteau.

Quand lancer cette recherche ?

Après le rallumage de l'émetteur dont je dépends. Le faire avant ne sert à rien. Dans la plupart des cas, je sais que mon émetteur est rallumé dès que je reçois à nouveau certaines chaînes.

! Toutes les chaînes ne s'allument pas forcément au même moment sur l'émetteur. Si certaines chaînes sont manquantes, je relance une nouvelle recherche et mémorisation des fréquences des chaînes.

Pour connaître les chaînes que je suis censé(e) recevoir, je me connecte sur **www.tousaunumerique.fr**, ou je contacte le **0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h).

Comment rechercher et mémoriser les nouvelles fréquences des chaînes ?

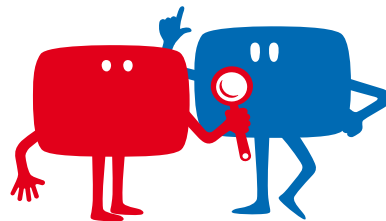
Au préalable, je vérifie les branchements

(voir pages 21 à 22 "Guide technique des branchements").

Si j'ai un téléviseur TNT intégrée,
j'utilise exclusivement sa télécommande.

Si j'ai un adaptateur TNT externe,
j'allume mon téléviseur. Je me mets en mode numérique en appuyant sur la touche « AV » ou « Ext 1 » de la télécommande de mon téléviseur. J'utilise ensuite uniquement la télécommande de mon adaptateur.

Je navigue grâce aux flèches de la télécommande. J'appuie sur « OK » pour valider chacun de mes choix.



! Cette procédure n'est pas universelle. Les noms varient selon les appareils et les marques. Mais le cheminement est identique.

Les 7 étapes

! Si je ne récupère pas l'intégralité des chaînes, c'est que je ne suis pas revenu(e) à la configuration usine. Il est impératif d'effacer toutes mes chaînes et de revenir à la configuration usine pour retrouver toutes mes chaînes.

Étape 1

(cas où vous avez un téléviseur TNT intégrée)

Allumez le téléviseur. Vérifiez que vous êtes en mode digital en appuyant sur la touche **A/D** ou **Digit** de la télécommande du téléviseur.

Étape 1

(cas où vous avez un téléviseur et un adaptateur TNT)

Allumez le téléviseur et appuyez sur la touche **Ext/1** ou **A/V** de la télécommande du téléviseur. Allumez l'adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de l'adaptateur.

Étape 2

Appuyez sur la touche **Menu** ou **Home** : un menu déroulant s'affiche sur l'écran de la télévision.

Étape 3

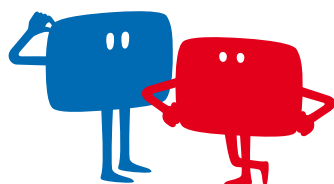
Sélectionnez le sous-menu **Configuration** ou **Menu principal, Menu système, Menu outils, Menu réglage** ou **Réglage système**.

Étape 4

Sélectionnez le sous-menu **Installation** ou **Installation des chaînes, Réglage, Réglage usine, Réinitialisation usine, Réinitialiser, Configuration, Scan** ou **Rescan**.

Choisissez la fonction **Configuration initiale, Paramètres usine, Réinstaller/rechercher toutes les chaînes, Recherche automatique, Effacement des chaînes, Réinitialisation des chaînes** ou **Installation des services**.

Surtout ne choisissez pas le menu **Mise à jour**. Avant le démarrage de la recherche, un message indique parfois que vous allez perdre les chaînes déjà mémorisées. Continuez sans crainte, cela indique que votre équipement repart de zéro et qu'il réinstalle toutes les chaînes. Donc, si un menu s'affiche et vous demande de revenir à la **Configuration usine** ou **Configuration initiale**, sélectionnez **OK**.

**N. B.**

Si le menu vous propose « Recherche manuelle » ou « Recherche automatique », **sélectionnez « Recherche automatique » pour installer les chaînes disponibles en une seule fois.**

Étape 5

Appuyez sur **Lancer** ou **Rechercher**.

La recherche des chaînes débute. Elle va durer quelques minutes. L'écran télé affiche une barre de progression qui montre l'avancée de la recherche.

Étape 6

Appuyez sur **Menu** ou **Terminer** ou **Exit** ou **Confirmer** pour sortir du menu **Installation**.

Étape 7

Vérifiez la présence des chaînes. **De 1 à 19** : les 19 chaînes gratuites de la TNT, sauf si l'émetteur dont vous dépendez ne diffuse pas l'intégralité de ces chaînes.

Au-delà du canal 20 : les chaînes locales.

Au-delà de 30 : les chaînes payantes, sauf Canal+.

Au-delà de 50 : d'autres chaînes, en fonction de votre lieu de réception.

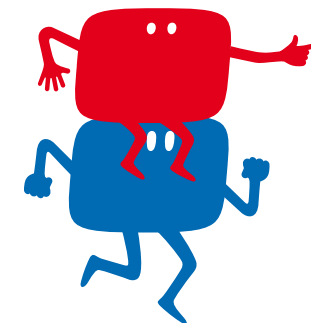
Certains équipements demandent de saisir un code secret, mot de passe, code PIN ou code usine. Si vous ne l'avez pas changé, sachez que les codes utilisés par la plupart des fabricants sont 0000 ou 1234 ou 1111 ou 9999.

Problèmes de réception**Mon téléviseur affiche une image figée, et le son se bloque.**

Contrairement à l'analogique, la diffusion numérique ne laisse pas passer les signaux dégradés. Je suis peut-être dans une zone en limite de réception, ou la qualité de mon installation est insuffisante. Pour un diagnostic précis de ma situation personnelle, je demande conseil à un professionnel agréé « Tous au numérique ».

Je ne reçois pas toutes les chaînes.

Cas 1 : je n'ai pas lancé la recherche et la mémorisation des fréquences des chaînes après le passage. Je le fais en suivant la procédure décrite pages 11 et 12. Je l'ai déjà faite, mais je n'ai pas retrouvé toutes les chaînes. Toutes les chaînes n'étaient peut-être pas allumées au moment où j'ai lancé la recherche et mémorisation. Je recommence en revenant aux « **Paramètres usine** » ou à la « **Configuration usine** », si je ne reviens pas à la configuration initiale, je ne retrouverai pas toutes les chaînes.



Cas 2 : je dépends peut-être d'un émetteur sur lequel certaines chaînes ont décidé de ne pas être diffusées. Il se peut néanmoins qu'en installant une seconde antenne râteau ou en réorientant mon antenne existante je puisse **capter toutes les chaînes**. Je vérifie ma zone de couverture (voir page 15).

Cas 3 : j'ai lancé une recherche et mémorisation des nouvelles fréquences des chaînes, j'ai vérifié ma **couverture TNT** et j'habite dans une zone normalement desservie, mais cela ne marche toujours pas : mon installation n'est peut-être pas suffisamment performante ou mon antenne râteau est trop ancienne. Je dois peut-être la changer ou la réorienter. Je demande conseil à un **professionnel agréé « Tous au numérique »**. Je peux éventuellement bénéficier d'une aide financière (voir pages 23 à 25 « Les aides financières »).

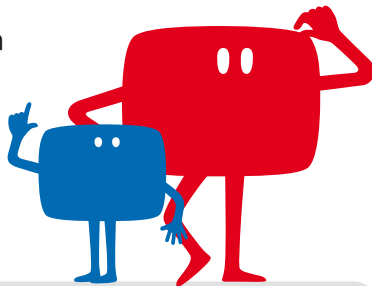
Je ne reçois plus Canal+.

Si je recevais Canal+ en clair avant d'effectuer la recherche des fréquences des chaînes et que je ne reçois plus cette chaîne, j'effectue à nouveau la recherche des fréquences des chaînes entre 12 h 30 et 13 h 30 ou entre 19 h et 20 h 45 afin de récupérer les programmes en clair.

Je ne reçois pas du tout la TNT.

Cas 1 : je recevais 6 chaînes ou moins par une antenne râteau (réception analogique) et **je ne me suis pas équipé(e)** pour recevoir la télé numérique (voir page 7 "Je reçois uniquement les 6 chaînes analogiques ou moins").

Cas 2 : je suis dans une zone non couverte par la TNT (voir page 17). Je peux peut-être réorienter mon antenne vers un autre émetteur. Sinon, je dois choisir un autre mode de réception numérique (comme le satellite, l'ADSL, le câble, la fibre optique). Je peux, dans ce dernier cas, bénéficier d'une aide financière (voir pages 23 à 25 "Les aides financières").



Pour plus d'informations, je n'hésite pas à contacter www.tousaunumerique.fr ou le **0970 818 818**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h)

3. Si je dois m'équiper.

Les modes de réception numérique disponibles varient selon mon lieu de résidence.

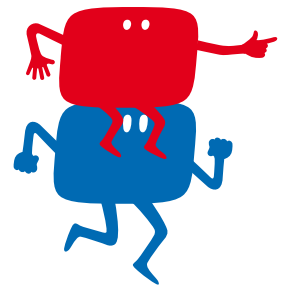
Je vérifie si je réside dans une zone couverte ou non par la TNT. Je me connecte sur www.tousaunumerique.fr, ou je contacte le **0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h).

Je réside dans une zone couverte par la TNT.

Je peux conserver mon antenne râteau ainsi que ma télévision et accéder aux 19 chaînes gratuites de la TNT en équipant tous mes postes de télévision d'un adaptateur TNT. Je peux aussi choisir un autre mode de réception.

Je contacte les opérateurs pour vérifier si je réside dans une zone de réception

du câble ou de l'ADSL. La réception satellite est accessible sur tout le territoire, mais l'installation d'une parabole est parfois réglementée.



CAS DE L'ANTENNE INTÉRIEURE La réception analogique par antenne intérieure est de mauvaise qualité ; elle devrait être améliorée en numérique. Toutefois, si elle ne fonctionne pas après le passage, vous devrez changer de mode de réception (antenne râteau extérieure ou autre moyen).

Je choisis une offre. Je décide si je préfère recevoir jusqu'à 19 chaînes gratuites sans abonnement ou si j'opte pour une formule avec abonnement qui m'offre plus de chaînes et plus de services.

Récapitulatif des offres

Avec une antenne (râteau ou intérieure)

Je peux recevoir
les chaînes gratuites
de la TNT avec :

un adaptateur TNT externe
branché sur la prise PÉritel
de la télé actuelle **ou** une télé
avec TNT intégrée

Je peux recevoir
plus de chaînes avec :
un abonnement



Avec une parabole

Je peux recevoir
les chaînes gratuites
de la TNT avec :

- une parabole orientée vers le satellite Astra + un adaptateur



- une parabole orientée vers le satellite AB3 + un adaptateur



Je peux recevoir
plus de chaînes avec :
un abonnement



Je réside dans une zone non couverte par la TNT.

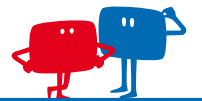
Je dois choisir un autre mode de réception que l'antenne râteau.

Je choisis une réception satellite ou, si je réside dans une zone éligible, je peux choisir le câble, l'ADSL ou la fibre optique.

Avec une box ADSL, le câble ou la fibre optique...



Je peux recevoir les chaînes gratuites
de la TNT avec un abonnement :



PETIT DICO

En analogique :

1 fréquence = 1 chaîne

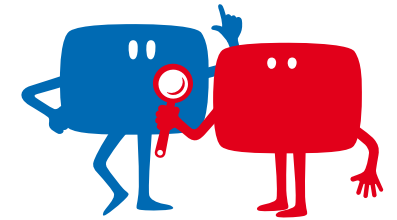
En numérique :

1 fréquence = 5 ou
6 chaînes, groupées
au sein d'un multiplex.

Adaptateurs à double tuner

Il s'agit de dispositifs
de réception qui
permettent d'enregistrer
un programme et
d'en regarder un autre
en même temps.
Ces adaptateurs sont
donc équipés d'un double
système de réception.

Les 19 chaînes gratuites de la TNT



Pour recevoir la TNT via l'antenne râteau, quel équipement choisir ?

Je choisis le matériel qui me convient.

- ✓ **Il n'est pas obligatoire de changer de téléviseur.**
Depuis mars 2008, les téléviseurs commercialisés sont équipés d'un adaptateur TNT intégré. Si ma télé est plus ancienne, je branche un adaptateur sur la prise Péritel de chacun de mes postes.

Si je décide de changer de poste, je ne le jette pas.
Je le rapporte dans une déchetterie ou dans un magasin pour qu'il soit recyclé.

- ✓ **Un équipement haute définition n'est pas indispensable.**
Les chaînes gratuites de la TNT sont diffusées en définition numérique standard. Toutefois, l'offre gratuite comprend quelques chaînes HD (TF1, France 2, M6, Arte) que je ne pourrai pas voir en HD si mon équipement est SD (définition standard).
- ✓ **Pour recevoir les chaînes en HD,** mon installation doit être entièrement HD (écran HD + adaptateur TNT HD + câble HDMI si besoin). Les téléviseurs HD commercialisés depuis le 1^{er} décembre 2008 ont tous un adaptateur HD intégré. Les téléviseurs de plus de 66 cm vendus depuis le 1^{er} décembre 2009 sont adaptés à la haute définition.
- ✓ **Pour enregistrer une chaîne et en regarder une autre en même temps,** j'ai besoin d'un adaptateur double tuner ou, si je le souhaite, d'un enregistreur avec disque dur intégré, plus facile d'utilisation.

Combien ça coûte ?

Adaptateur TNT simple tuner	de 20 à 50 €*
Adaptateur TNT simple tuner HD	à partir de 80 €*
Réorientation + vérification de l'antenne râteau	de 80 à 120 €*
Remplacement de l'antenne râteau	de 180 à 220 €*
Remplacement du coupleur d'antennes	100 €*
Adaptateur TNTSat ou Fransat	de 100 à 150 €*
Adaptateur TNTSat ou Fransat + parabole + installation	à partir de 280 €*
Offre payante, décodeur fourni par l'opérateur	voir contrat d'abonnement

* Prix TTC généralement constatés au moment de l'impression de ce guide, donnés à titre indicatif.



À qui m'adresser ?

Je choisis un professionnel agréé « Tous au numérique ». Je le reconnais au logo et à la charte d'engagements qu'il a affichés.

En signant la charte « Tous au numérique », les professionnels se sont engagés à :

- me proposer des prestations de qualité au prix du marché ;
- me guider dans mes choix en fonction de mes besoins réels ;
- me donner toutes les explications nécessaires.

Pour connaître leurs coordonnées, je contacte
www.tousaunumerique.fr ou le **0970 818 818**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)



**Je me méfie du démarchage à domicile.
En cas de doute, j'appelle le 0970 818 818.**

Je branche mon équipement.

Mes téléviseurs sont TNT intégrée.

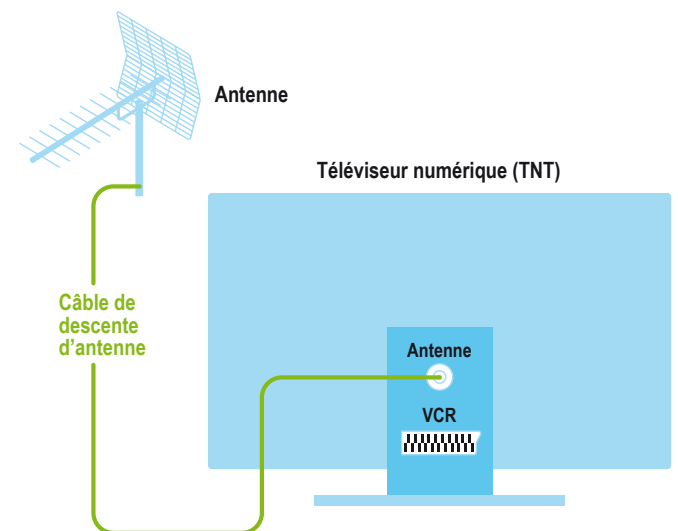
J'ai acheté mes postes après le 1^{er} mars 2008, je n'ai rien à faire si ce n'est rechercher les fréquences des chaînes TNT au moment de l'installation, puis, une nouvelle fois, après le jour du passage à la télé tout numérique (voir pages 9 à 14 "Après le passage, je recherche et mémorise les nouvelles fréquences des chaînes").

Mes téléviseurs ne sont pas TNT intégrée. Je dois compléter mon équipement avec un adaptateur TNT ou un décodeur.

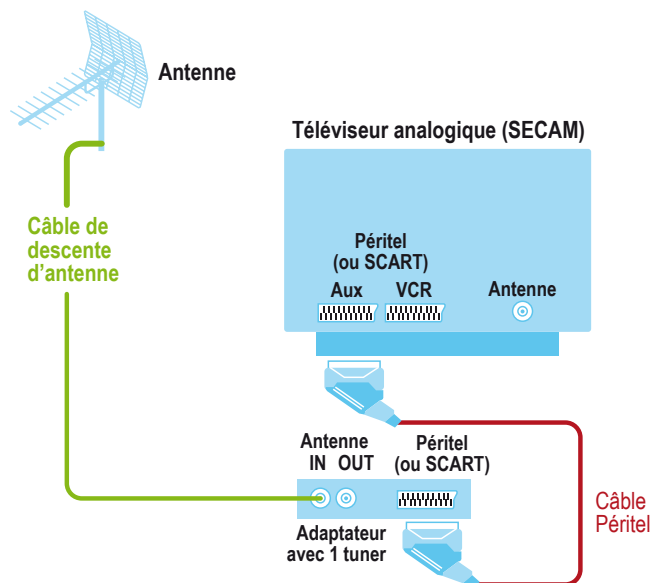
Guide technique des branchements

1. Téléviseur avec TNT intégrée
2. Téléviseur analogique avec adaptateur TNT
3. Téléviseur analogique avec adaptateur TNT et magnétoscope ou enregistreur non TNT

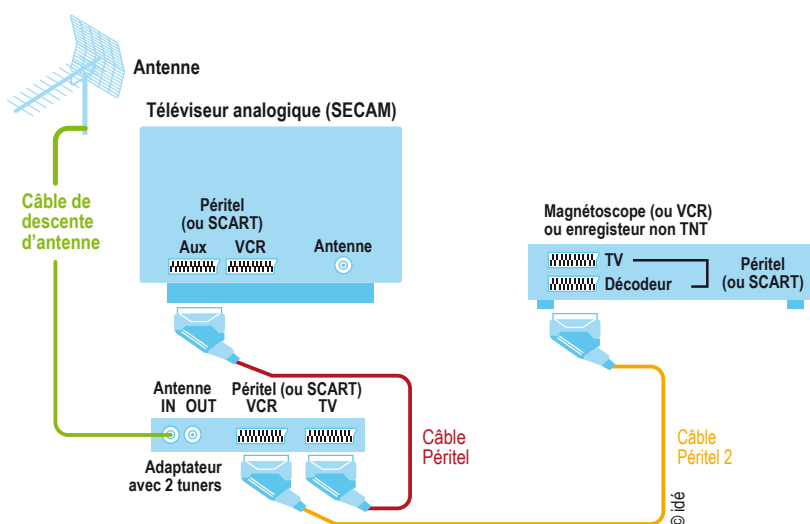
1 TÉLÉVISEUR AVEC TNT INTÉGRÉE (depuis mars 2008)



2 TÉLÉVISEUR ANALOGIQUE AVEC ADAPTATEUR TNT (DEPUIS 1981)



3 TÉLÉVISEUR ANALOGIQUE AVEC ADAPTATEUR TNT ET MAGNÉTOSCOPE OU ENREGISTREUR NON TNT



4. Quelles sont les aides ?

Afin de permettre à tous de continuer à recevoir la télévision, l'État a prévu des aides.



Je peux en bénéficier si :

- je reçois actuellement au maximum 6 chaînes (plus éventuellement une chaîne locale) par une antenne râteau ou une antenne intérieure. Je peux aussi bénéficier d'une aide si je reçois les 6 chaînes analogiques via une parabole orientée vers le satellite AB3 et les programmes régionaux de France 3 par une antenne râteau ;
- j'ai dû adapter mon équipement à l'occasion du passage à la télé tout numérique ;
- il s'agit de ma résidence principale.

Les aides financières.

Je réside dans une zone couverte par la TNT.

Je peux bénéficier de :

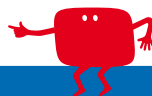
- **l'aide à l'équipement**, d'un montant maximal de 25 €, pour l'acquisition d'un adaptateur TNT (ou d'une télé TNT intégrée) ou pour la souscription d'un abonnement au câble, au satellite ou à la télévision par ADSL ;
- **l'aide à l'antenne**, d'un montant maximal de 120 €, pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement de mon antenne râteau.

Je dois être dégrévé(e) de la contribution à l'audiovisuel public (exonéré(e) de redevance audiovisuelle), et correspondre aux conditions de ressources (voir tableau page 24).
Je peux cumuler ces deux aides.

Conditions de ressources

Parts	Aide à l'équipement de 25€	Aide à l'antenne de 120€
	Revenu fiscal de référence inférieur ou égal à	Revenu fiscal de référence inférieur ou égal à
1	8 000€	20 000€
1,5	9 500€	21 500€
2	11 000€	23 000€
2,5	12 500€	24 500€
3	14 000€	26 000€
3,5	16 500€	28 500€
4	19 000€	31 000€
4,5	21 500€	33 500€
5	24 000€	36 000€

+ 2 500 € pour chaque demi-part supplémentaire.



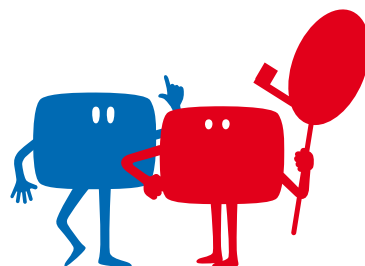
À SAVOIR

Je trouve mon « revenu fiscal de référence » mentionné comme tel sur mon dernier avis d'imposition sur le revenu.

Je réside dans une zone non couverte par la TNT.

Je dois choisir un autre mode de réception que mon antenne râteau pour continuer à recevoir la télévision. Je peux bénéficier **sans condition de ressources** de :

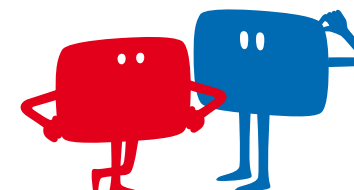
- **l'aide à la réception**, d'un montant maximal de 250€, pour l'acquisition d'un mode de réception de la télévision numérique alternatif à l'antenne râteau : installation d'une parabole, abonnement au câble, à la fibre optique, box ADSL.



Cas particulier : l'aide dérogatoire à la réception.

Je réside dans une zone théoriquement couverte par la TNT, mais je la reçois mal ou pas du tout par mon antenne râteau. Ce n'est pas lié à mon installation. Je dois donc aussi choisir un mode de réception alternatif à l'antenne râteau. **Je fais obligatoirement attester ma situation par un antenniste professionnel.** Je pourrai ainsi bénéficier de :

- **l'aide dérogatoire à la réception**, d'un montant maximal de 250€, **sans condition de ressources.**



Ces aides ne peuvent être attribuées qu'une seule fois par foyer et concernent la résidence principale.

Pour obtenir un formulaire de demande d'aide :

J'appelle le 0970 818 818

ou je le télécharge sur www.tousaunumerique.fr

Je renvoie mon formulaire accompagné des justificatifs, au plus tard **3 mois** après la date du passage de ma région pour les aides à l'antenne et à l'équipement, et au plus tard **6 mois** après la date du passage de ma région pour les aides à la réception.



Je conserve précieusement les originaux des factures et des tickets de caisse, ils me seront demandés pour le remboursement.

L'assistance technique.

J'ai plus de 70 ans et/ou je souffre d'un handicap permanent supérieur ou égal à 80%.

Je peux bénéficier d'une assistance technique gratuite à domicile et sur rendez-vous pour brancher et/ou mettre en service l'équipement numérique de mon poste principal.

Cette intervention consiste à :

- **mettre en service** l'adaptateur ou le décodeur ou ma télévision TNT intégrée ;
- **rechercher et mémoriser** les nouvelles fréquences des chaînes ;
- **m'expliquer comment refaire cette manipulation** (recherche et mémorisation des nouvelles fréquences des chaînes) après le passage au tout numérique.

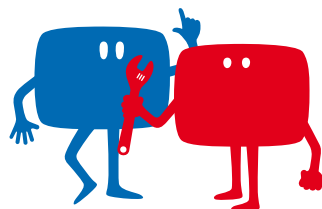
Quand et comment demander cette assistance ?

Dès que je vois un bandeau d'information défiler plusieurs fois par jour sur les postes à équiper.

J'appelle le 0970 818 818

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h).

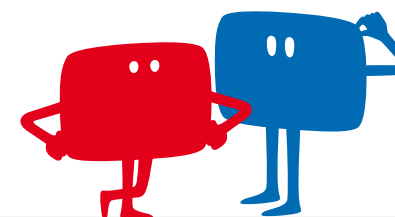
Les conseillers vérifieront mon éligibilité et prendront mes coordonnées.



Le prestataire de « Tous au numérique » me recontactera ultérieurement pour fixer la date de l'intervention à mon domicile.

Le jour du rendez-vous, j'aurai en ma possession :

- **mon équipement** (adaptateur, décodeur, télé...) ainsi que les accessoires indispensables à la mise en service de ce matériel (télécommande, prise PériTel, mode d'emploi...);
- **les pièces justificatives** de mon éligibilité (justificatif d'identité, carte d'invalidité).



Plus d'informations sur

www.tousaunumerique.fr

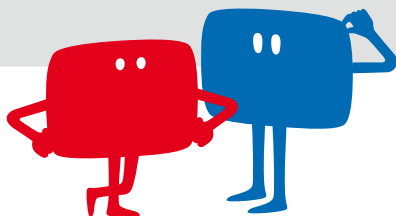
ou en appelant le **0970 818 818**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h)

Plus d'informations sur
www.tousaunumerique.fr

ou en appelant le **0970 818 818**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h)



Publié par France Télé Numérique.

France Télé Numérique est un Groupement d'Intérêt Public créé par l'article 100 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée le 5 mars 2007 relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur. FTN regroupe l'Etat, France Télévisions, TF1, M6, Canal+ et Arte France. Il est chargé d'informer et d'assister les téléspectateurs dans le passage à la télé tout numérique.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Données valables au moment de la publication de ce guide, le 19 juillet 2010.

CHA-GNAF-18-2201